



# COMMUNAUTE DE COMMUNES "PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 28/04/2026  
Reçu en préfecture le 28/04/2026  
Publié le Département : ARDECHE  
ID : 007-200039832-20260427-D\_2026\_5\_1-DE-

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2026\_5\_1

Nombre de délégués en exercice  
: 32

Présents : 31

Votants : 32

**Objet : Constitution du Bureau  
élargi valant commission des «  
finances » et Conférence des  
Maires**

L' an deux mille vingt six, le lundi 27 avril à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 21 Avril 2026

**Titulaires** : Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérengère, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame LASSALAZ-BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU -FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

**Pouvoirs** :

Madame HOURS RAMPONT Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien

**Absent(s)** :

**Excusé(s)** : Madame HOURS RAMPONT Cathy

**Secrétaire de Séance** : Madame Géraldine CHAZE PLATON

Le Président rappelle qu'il est obligatoire dans les EPCI à fiscalité propre de constituer une instance qui inclue l'ensemble des maires des communes membres. Celle-ci est présidée par le Président de l'EPCI. Notre Communauté de communes a précédemment organisé cette instance sous le format d'un « bureau élargi » constitué des Vice-présidents du « bureau exécutif » et des maires dès lors qu'ils ne sont pas Vice-présidents. Par conséquent, il est proposé de prolonger ce fonctionnement via la constitution d'un Bureau élargi valant Conférence des Maires.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire :**  
**DECIDE** d'instituer un bureau élargi valant conférence des maires,  
**DIT** qu'il sera composé des Vice-présidents constituant le bureau exécutif et des maires dès lors qu'ils ne sont pas Vice-présidents,  
**PROCLAME** que seront donc membres : Lionnel Robert ; Christian Manifacier, Thierry Capiod, Thierry Bruyère -Isnard, Bérengère Bastide, Marie-Hélène Biscarat, Jean-Philippe Desmarécaux, Eric Pradier, Philippe Ayglon, Jean-François Borie, Eliane Chalvet, Georgette Deschanel, Delphine Feuillade-Brière, Sébastien Gadilhe, Daniel Noël, Fabien Pellet, Bruno Roche, Pierre Thibon.

Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT

Envoyé en préfecture le 28/04/2026

Reçu en préfecture le 28/04/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260427-D\_2026\_5\_1-DE



Emis le 27/04/2026, transmis en sous-préfecture et rendu exécutoire le